



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

journée de solidarité

Question écrite n° 24335

## Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité sur le bilan de la journée de solidarité 2007. En effet, selon la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), cette journée a permis de récolter plus de 2,2 milliards d'euros utilisés à hauteur de 40 % pour les personnes handicapées. Cependant, la CNSA relève que de grands écarts de dépense existent entre les départements, avec pour certains plus de 10 % de crédits notifiés qui n'ont pas été dépensés. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures envisagées afin de permettre une plus grande cohérence dans la gestion des recettes perçues grâce à la journée de solidarité.

## Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Lefebvre](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 24335

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** Travail, relations sociales, famille et solidarité

**Ministère attributaire :** Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 juin 2008, page 4624

**Question retirée le :** 28 juillet 2009 (Fin de mandat)